

## Informations

Secrétariat SAIDE : poste 2223  
saide@cegepsth.qc.ca



Pour nous  
joindre

 CÉGEP DE  
SAINT-HYACINTHE

### Service à la vie étudiante

3000, avenue Boullé  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 1H9  
Salle B-1415

450 773-6800 ou 514 875-4445  
(Rive-Sud et Montréal), poste 2223

[www.cegepsth.qc.ca](http://www.cegepsth.qc.ca)

Produit par le Service des communications du Cégep de Saint-Hyacinthe

Septembre 2018



# SAIDE

Service d'aide à  
l'intégration des élèves



 CÉGEP DE SAINT-HYACINTHE



**Le service d'aide à l'intégration des élèves (SAIDE) a été développé à partir de la Politique sur l'intégration mise de l'avant par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) en 1984. Il définit les actions permettant aux personnes ayant une limitation fonctionnelle majeure de poursuivre des études postsecondaires au même titre que tout autre élève.**

### Description du SAIDE

Le service d'aide à l'intégration des élèves est un service offert aux étudiants ayant une limitation fonctionnelle majeure.

Il accueille l'étudiant afin d'évaluer ses besoins particuliers et d'élaborer un plan de service en lien avec sa problématique et les recommandations de son diagnostic médical.

Il assure le suivi des étudiants auprès des différentes ressources pédagogiques.

### Rôle du SAIDE

Le rôle du SAIDE est de soutenir l'étudiant concerné ainsi que les enseignants qui le reçoivent dans sa classe.

- Dépistage des troubles d'apprentissage
- Mise en œuvre de services de soutien individualisé
- Suivi individualisé
- Soutien à l'étudiant
- Soutien aux enseignants
- Activités de sensibilisation face aux diverses problématiques

### À qui s'adresse ce service ?

Aux étudiants ayant une limitation fonctionnelle majeure: dyslexie, dysorthographe, dyscalculie, trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité, dysphasie, problème auditif, trouble du spectre de l'autisme (TSA), trouble neurologique, troubles de santé mentale, handicap physique, déficience organique, syndrome Gilles de la Tourette, etc.

### Comment accéder aux services du SAIDE ?

Afin d'obtenir les services spécialisés du SAIDE, **l'étudiant doit absolument avoir un diagnostic médical d'un spécialiste tel que: neuropsychologue, orthophoniste et/ou médecin** (formulaire spécifique à faire remplir par le médecin pour un diagnostic TDA/H sans rapport d'évaluation - disponible sur le Portail dans Informations générales).

Le personnel du SAIDE peut diriger l'étudiant vers un professionnel ou un organisme spécialisé.

Une fois le diagnostic obtenu, l'étudiant est invité à s'inscrire à : [cegepsth.qc.ca/tout-pour-les-etudiants/services-adaptes-saide](http://cegepsth.qc.ca/tout-pour-les-etudiants/services-adaptes-saide) > FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Une fois inscrit, l'étudiant doit prendre rendez-vous pour l'ouverture de son dossier au poste 2223.



### Mesures adaptatives et services possibles

- Prise de notes de cours par un autre étudiant
- Accompagnement physique en classe
- Scribe
- Logiciels de correction (Antidote, Word Q)
- Soutien à la correction
- Temps supplémentaire accordé durant les examens
- Passation des examens dans des locaux adaptés
- Prêt de livres audio (cassettes et/ou Cd)
- Prêt d'ordinateurs portables, de dictionnaires électroniques, de dictaphones et de magnétophones
- Suivi pédagogique individuel du Centre d'aide à la réussite (stratégies de lecture et d'études, schématisation, techniques de mémorisation, préparation des examens)
- Accompagnement éducatif (soutien et aide à l'organisation, adaptation du matériel)
- Rencontre avec l'équipe des enseignants
- Service psychosocial